

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

cique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° P19- 055808

ND: 50416

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4191 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SALOUANE A bok f hach

Date de naissance : 18/11/59

Adresse : Malakal

Tél. 06 49 36 13 90

Total des frais engagés

Dhs



Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 10/10/2020

Nom et prénom du malade : SALOUANE Sali Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/10/2020	ANALYSE	1	150,00	Dr. TYAL Mohamed Hadem Psychiatre NPE : 191137646 Tel : +225 22 07 15 15

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
 164 Mandatouna Rue n° 10 Ain Chock, Casablanca PHARMACIE RAMIA Jamal MILLAL Docteur	19/10/20	54016.0

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

$$\begin{array}{c}
 H \\
 \hline
 25533412 & 21433552 \\
 00000000 & 00000000 \\
 \hline
 D & \\
 & 00000000 & 00000000
 \end{array}$$

(Création, remont, adjonction)

Casablanca, le 19 octobre 2020

Mr. SALOUANE Sarah

Dr. TYAL Mohamed Hachem
Psychiatre

INPE : 091137646
Tél. : +212 522 05 15 15

$900 \times 3 = 270100$

371
02/10/2020

24450
19/10/10

371
19/10/10

PRISDAL 0,5 COMPRIME PELLICULE

1 cp le matin, 1 cp à midi, 2 cp le soir

37160

LYSANXIA SOLUTION POUR GOUTTES BUVABLES

4 gttes le matin, 4 gttes à midi, 8 gttes le soir

116,50 x 2 = 233,00
STABLON 12.5 MG COMPRIME ENROBE

1 cp le matin, 1 cp le soir

Traitement pendant : 2 Mois

Dr. TYAL Mohamed Hachem
Psychiatre
INPE : 091137646
Tél. : +212 522 05 15 15



540,60

Rdv le 18-12-2020 à 17h

STABLO

Comprimé enrobé

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la re lire.
- Si vous avez d'autres questions, il
- Ce médicament vous a été prescrit aux vôtres.
- Si vous ressentez un quelconque trouble dans cette notice. Cf. « Quels

hacien.
d'autres pers

STABLO 12,5 mg

30 comprimés enrobés



6 118000 10011

je ?

<p

STABLO

Comprimé enrobé

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la re lire.
- Si vous avez d'autres questions, il
- Ce médicament vous a été prescrit aux vôtres.
- Si vous ressentez un quelconque trouble dans cette notice. Cf. « Quels

hacien. d'autres pers

decin ou vot

STABLO 12,5 mg

30 comprimés enrobés



6 118000 10011

je ?

je

Lysanxia®

Pfizer

Prazépam

FORME ET PRÉSENTATION :

LYSANXIA® 10mg comprimés séca

LYSANTIA® 15mg/ml solution buy:

COMPOSITION QUALITATIVE ET

COMPOSITION QUALIFIÉE

Prazépam : 10 mg

Excipients : lactose, cellulose microcristalline, huile de palme. un comprimé sécable.

LYSANXIA® gouttes

Pour 1 ml = 30 gouttes : 15 mg de prazépam

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE (TYPE D'ACTIVITÉ) :

Benzodiazépine (anxiolytique)

(N: système nerveux central)

DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT (INDICATIONS THERAPEUTIQUES)

ANS SOLES CAS UTILISER CE MEDICAMENT (INDICATIONS THERAPEUTIQUES) :

ATTENTION:

DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MÉDICAMENT (CONTINUEZ À LIRE)

DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT (CONTRE-INDICATIONS) : Ce médicament NE DOIT PAS ETRE UTILISEE :

- Le médicament NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ dans les cas suivants:

 - insuffisance respiratoire **grave**,
 - insuffisance hépatique **grave**,
 - syndrome d'apnée du sommeil (pauses respiratoires durant le sommeil),
 - allergie connue à cette classe de produits.

Il ne doit pas être utilisé, sauf avis contraire du médecin, en cas de myasthénie ou d'allaitement.

EN CAS DE DOUBTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE

• 100 •

PRISDAL®

Lisez attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

Elle contient des informations importantes sur votre traitement. Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien. Ce médicament a été prescrit pour vous et vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de nécessité.

1. IDENTIFICATION DU MÉDICAMENT

a) DENOMINATION

PRISDAL®

b) COMPOSITIONS QUANTITATIVES

Rispéridone (DCI)

PRISDAL® 0,5 mg
30 comprimés pelliculés



6 118001 250981

Excipients (communs): Cellulose, stéarate de magnésium, hydroxypropylcellulose, hydroxypropylméthylcellulose, opadry jaune (cp à 0,5 et 2), opadry blanc (cp à 1 mg). C

c) FORME PHARMACEUTIQUE

Comprimés pelliculés

d) PRÉSENTATIONS

Boîtes de 30.

e) CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

AUTRES ANTIPSYCHOTIQUES (CODE ATC : N05AX08).

2. DANS QUELS CAS UTILISER CE MÉDICAMENT ?

- Traitement de la schizophrénie.
- Traitement des épisodes maniaques modérés à sévères associés aux troubles bipolaires.
- Traitement de courte durée (jusqu'à 6 semaines) de l'agressivité persistante chez les patients présentant une démence d'Alzheimer modérée à sévère ne répondant pas aux approches non pharmacologiques et lorsqu'il existe un risque de préjudice pour le patient lui-même ou les autres.
- Traitement symptomatique de courte durée (jusqu'à 6 semaines) de l'agressivité persistante dans le trouble des conduites chez les enfants à partir de 5 ans et les adolescents présentant un fonctionnement intellectuel inférieur à la moyenne ou un retard mental diagnostiqués conformément aux critères du DSM-IV, chez lesquels la sévérité des comportements agressifs ou d'autres comportements perturbateurs nécessitent un traitement pharmacologique.

Le traitement pharmacologique doit faire partie intégrante du programme de traitement plus large, incluant des mesures psychosociales et éducatives.

Il est recommandé que la rispéridone soit prescrite par un spécialiste en neurologie de l'enfant et en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent ou un médecin très familier du traitement du trouble des conduites de l'enfant et de l'adolescent.

3. ATTENTION !

a) DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MÉDICAMENT ?

Ce médicament NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ dans les cas suivants:

- Hypersensibilité connue à la rispéridone ou à l'un des autres composants.

b) MISES EN GARDE ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

UTILISER CE MÉDICAMENT AVEC PRÉCAUTION :

- Il est recommandé aux prescripteurs d'évaluer les risques et les bénéfices de l'administration de PRISDAL chez les patients âgés et déments en prenant en compte les facteurs de risque prédictifs de survenue d'accident vasculaire cérébral tels que faiblesse ou insensibilité soudaines au niveau du visage, des bras ou des jambes, troubles de l'élocution ou de la vision.
- Tenir compte des propriétés alphabloquantes de la rispéridone pouvant favoriser la survenue d'une hypotension orthostatique lors de l'instauration progressive du traitement.
- Ce médicament sera utilisé avec prudence chez les patients à risque cardiovasculaire connu (insuffisance cardiaque, infarctus du myocarde, hypovolémie, troubles du rythme cardiaque, antécédents familiaux d'allongement du segment QT).
- Évaluer le rapport bénéfice-risque lors de la prescription de PRISDAL chez les patients présentant une maladie de Parkinson ou une démence à Corps de Lewy.
- Possibilité d'hyperglycémie ou d'aggravation du diabète sous traitement par la rispéridone, d'où la nécessité d'une surveillance clinique chez les personnes diabétiques ainsi que chez celles présentant des facteurs de risque.

PRISDAL doit être utilisé avec prudence chez les patients à antécédents d'hyperprolactinémie et chez ceux qui présentent des tumeurs partiellement prolactine-dépendantes.

LOT: 0902997

EXP: 04/2022

PPV: 90D100

prudence chez les patients sujets à des crises ou d'autres situations nécessitant un traitement par PRISDAL dans la moitié du corps. Il doit être évité en cas d'exposition à des températures extrêmes ou lors de l'administration de médicaments ayant une tendance à la déshydratation.

Une évaluation complète des causes physiques et sociales du comportement agressif avant de débuter le traitement.

- A cause des effets sédatifs de la rispéridone, un suivi rapproché doit être effectué (conséquences de la sédatation sur les capacités d'apprentissage).
- Du fait des effets potentiels liés à la prolactine, il faudra envisager une évaluation régulière des fonctions endocrinien.
- Évaluer régulièrement les syndromes extrapyramidaux et autres troubles de la motricité.

EN CAS DE PROBLEME, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER EN CAS DE PROBLEME, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER D'AVANTAGE DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

c) INTERACTIONS MÉDICAMENTEUSES

• Effets de PRISDAL sur d'autres médicaments :

- Augmentation du risque d'effet sédatif avec les médicaments ou substances agissant au niveau central : alcool, opiacés, antihistaminiques, benzodiazépines.
- Antagonisme de l'effet de la levodopa et d'autres agonistes dopaminergiques.
- Effet hypotenseur lors de l'utilisation concomitante avec un traitement antihypertenseur.

• Effets potentiels d'autres médicaments sur PRISDAL :

- Diminution des concentrations plasmatiques de la fraction antipsychotique active de la rispéridone avec la prise de carbamazépine, rifampicine, phénytoïne et phénobarbital (inducteurs du CYP3A4 et de la P-glycoprotéine (P-gp)).
- Augmentation des concentrations plasmatiques de la rispéridone avec les inhibiteurs du CYP2D6 tels que la fluoxétine, la paroxétine, la quinidine ou l'halopéridol.
- Augmentation des concentrations plasmatiques de la rispéridone par le vérapamil, un inhibiteur du CYP3A4 et de la P-gp.

AFIN D'ÉVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MÉDICAMENTS, IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MÉDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN

d) GROSSESSE ET ALLAITEMENT

Grossesse : PRISDAL ne doit pas être utilisé au cours de la grossesse sauf en cas de nécessité manifeste. Lorsque l'arrêt est nécessaire au cours de la grossesse, il ne doit pas être réalisé brutalement.

AllaITEMENT : les avantages de l'allaitement doivent être évalués au regard des risques potentiels pour l'enfant.

DEMANDER CONSEIL A VOTRE MÉDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN AVANT DE PRENDRE TOUT MÉDICAMENT.

e) CONDUCTEURS ET UTILISATEURS DE MACHINES

PRISDAL peut avoir une influence mineure ou modérée sur l'aptitude à conduire et à utiliser des machines due à des effets potentiels sur le système nerveux et la vision. En conséquence, les patients doivent être informés de ne pas conduire ou utiliser de machines jusqu'à ce que leur sensibilité individuelle soit connue.

4. COMMENT UTILISER CE MÉDICAMENT ?

a) POSOLOGIE USUELLE

• Schizophrénie :

Adulte : PRISDAL peut être administré en 1 ou 2 prises par jour. Débuter le traitement par 2 mg/jour de rispéridone. La posologie peut être augmentée à 4 mg le 2^{er} jour. La posologie sera ensuite maintenue inchangée, ou adaptée individuellement, si nécessaire. La majorité des patients bénéficient de posologies journalières comprises entre 4 et 6 mg. Chez certains patients, une titration plus lente et une dose initiale et d'entretien plus faibles peuvent s'avérer nécessaires. Les posologies de plus de 10 mg/jour n'ont pas montré d'efficacité supérieure aux posologies plus faibles et peuvent entraîner une augmentation de l'incidence des symptômes extrapyramidaux. La sécurité d'emploi de posologies supérieures à 16 mg/jour n'a pas été évaluée, et elles ne sont donc pas recommandées.